

Association Sanitaire Apicole de Loire-Atlantique

Siège social : Chambre d'Agriculture
Rue de Géraudière – 44939 Nantes Cedex 9
Site internet : apiculturesanitaire44.com

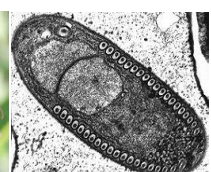
BULLETIN D'INFORMATION Mois de décembre 2015

Sommaire :

- **Le mot du président.**
- **Tous à vos agendas :**
 - **Assemblée générale**
 - **Formations**
- **Les enjeux de l'apiculture de demain**
- **Les insectes piqueurs en France**
- **Analyse de la campagne d'essaimage 2015**
- **Commandes à la Route d'Or**
- **Lutte contre le frelon asiatique**
- **Appel à cotisations**

Attention un insecte piqueur !

Attention une infecte piquette !



Le mot du président

CHER(E)S ADHERENT(E)S, CHER(E)S COLLEGUES ,

L'année se termine et voici votre dernier bulletin d'information pour 2015. Comme d'habitude les rédacteurs se sont attachés à ce que ce soit une transmission de connaissance au maximum. Vous le verrez, en particulier notre trésorier essaie encore de sensibiliser ceux qui veulent faire de l'apiculture mais ne sont pas suffisamment rigoureux. S'occuper des abeilles, ce n'est pas de tout repos, et une fois de plus je me répète : il ne faut pas raisonner en se disant je ferai ceci où ça quand j'aurai le temps. Nos abeilles ne savent pas, elles, quelle heure il est, mais elles savent parfaitement si elles ont besoin d'être nourries à un moment donné, parce que les frelons les ont empêché de travailler comme elles l'auraient voulu et donc de constituer des réserves pour passer l'hiver. Des exemples arrivent tous les jours, 10 colonies perdues dans un rucher de 12 à cause des frelons... Pour faire de l'apiculture sérieusement, nous devons être au service des abeilles, et ceux qui pensent le contraire ne sont pas des exemples à suivre.

Cette année a été en général assez, parfois très bonne pour les apiculteurs. Elle aurait été encore meilleure si nous n'avions pas eu ce damné frelon. Des scientifiques nous prédisent qu'il va diminuer sa pression, car on constate des problèmes de consanguinité, et que beaucoup de mâles qui naissent au printemps ne peuvent engendrer qu'une descendance stérile. Alors espérons, continuons à piéger au printemps, et actuellement continuons à détruire tous les nids accessibles, car il est aussi prouvé que des femelles fondatrices restent passer l'hiver dans leur nid.

Maintenant je vais essayer de vous donner les dernières nouvelles du GDS. Cet après-midi, nous avons rendez-vous avec le directeur et les professionnels. Ceux-ci ont enfin compris que les deux collèges que l'on nous avait imposé, un pour les professionnels et un pour « les amateurs », n'étaient pas une bonne solution. Il est évident que les intérêts de l'abeille ne se divisent pas entre ces deux catégories. Nous le disons depuis longtemps. Il nous a ensuite été proposé un règlement intérieur, fait par ces professionnels, en toute démocratie, et ce règlement prévoit des élections avec un scrutin de listes, chaque liste étant constituée d'un minimum de 8

candidats et le premier de chaque liste étant obligatoirement un professionnel, les noms suivants alternant amateurs et professionnels. Les élections se font au scrutin proportionnel selon le texte, mais avec des explications correspondant à un scrutin majoritaire, c'est-à-dire que la liste entière ayant reçu le plus de voix serait élue. Il est évident que ce scrutin sera impossible à réaliser. Comment pourrions-nous trouver quatre autres professionnels pour notre seconde liste ? Nous comprenons mal cet antagonisme de la part des professionnels qui sont en face de nous. Nous avons proposé une représentation égalitaire mais ne sommes pas entendus. On ne peut comprendre, ni admettre cette volonté de tout contrôler. Le vote a été plutôt surprenant : les quatre professionnels votants d'une seule voix, les trois membres de l'ASAD s'opposant, la décision a été rendue possible par le quatrième membre du collège « amateurs » qui a voté comme les professionnels... Je ne vous dirais pas à quel clocher il appartient ! Quand on est de toutes façons anti ASAD, on reste d'abord anti ASAD, quel que soit le motif. C'est triste, mais nous n'y pouvons rien. Les professionnels qui sont en face de nous triomphent. Je crois quand même qu'il doit bien exister dans cette profession des gens qui réfléchissent et ne voient pas des ennemis partout.

Nous aurons un conseil d'administration bientôt. Nous discuterons de cette situation et vous tiendrons informé. Faut-il renouveler nos adhésions au GDS ? D'autant plus qu'au niveau de la Région, pour la constitution de la section apicole à l'OVS, on veut nous imposer 2 voix de professionnels pour 1 voix d'amateurs : autrement dit nous n'aurons jamais la parole.

Vos dirigeants se donnent beaucoup de mal pour défendre l'apiculture de loisir. Nous aurons besoin de votre soutien pour défendre notre vision des choses, contre personne, mais pour l'Abeille

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Yvon Le Dantec.

Tous à vos agendas !

Veuillez noter dans votre agenda tout neuf de 2016 que

l'Assemblée Générale de l'ASAD44

se tiendra le samedi 5 mars après-midi, au Loquidy à Nantes.

Nous vous informerons dans le prochain bulletin du détail de l'ordre du jour. Nous pouvons toutefois vous annoncer déjà, qu'outre les rapports moraux, financiers et d'activité d'usage, il y aura la livraison de la commande que vous aurez passé éventuellement à Apiculture Route d'Or, ainsi qu'une conférence sur un sujet d'actualité.

Nous attirons votre attention, particulièrement dans cette période tumultueuse de remise en question de l'apiculture que nous traversons, sur l'importance de votre présence, tant au sujet du partage de l'information que de la représentation démocratique de tous les adhérents à laquelle l'ASAD44 a toujours été attachée.

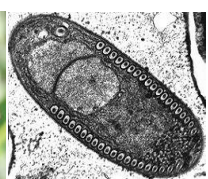
Nous comptons sur vous,
Le Conseil d'Administration.

Formation des « débutants » :

L'ASAD44 prévoit une formation à la conduite sanitaire du rucher en direction des débutants (qu'ils soient vrais débutants en apiculture ou avides d'une remise à jour des connaissances). Cette formation, théorique et pratique, se tiendra sur trois samedis au printemps.

Afin d'organiser au mieux les dates de disponibilité du plus grand nombre, ainsi que des équipes qui permettent une bonne manipulation de tous les participants, **merci de vous pré-inscrire en indiquant vos indisponibilités** auprès d'Yvon Le Dantec, par courriel à yvon.ledantec894@orange.fr, ou par téléphone au 02 40 40 45 22.

Cette formation est gratuite et réservée à nos adhérents.



Les enjeux de l'apiculture de demain.

Le monde de l'apiculture a énormément évolué au cours de ces dernières décennies. Sans remonter aux temps de l'Ancien Régime où le caractère sacré des colonies de « mouches à miel », tout comme celui de la vigne, n'en réservait la possession qu'aux seules classes dominantes de la Noblesse et du Clergé, les plus anciens d'entre nous ont encore probablement le souvenir d'une époque où l'apiculture était principalement implantée dans le domaine agricole, où dans les fermes, paillons et bruscs se transmettaient encore, avec un savoir-faire succin, d'une génération à l'autre. Mais à partir de la première guerre mondiale, le manque cruel de bras dans les campagnes, couplé au désintérêt croissant pour le miel (remplacé par le sucre industriel !) entamera le déclin de cette apiculture traditionnelle. Pourquoi alors investir dans ces ruches modernes, coûteuses et compliquées, quand le jeu n'en vaut pas la chandelle (en paraffine, bien entendu !) ?...

Toutefois, l'apiculture savante et bourgeoise, qui perdurait dans les grandes villes, finira par croiser et rejoindre, avec l'arrivée des loisirs et de l'extension des cités vers les campagnes, l'apiculture des associations de jardins ouvriers, d'autant plus que les restrictions de la seconde guerre, puis le nouvel intérêt pour des produits naturels permettront la démocratisation d'une apiculture plus scientifique et moderne. Ce fut l'âge d'or, aussi bien dans les hausses et les mielleries qu'au sein des syndicats et associations sanitaires apicoles. Une autre époque, et sur ces deux points d'ailleurs !

Ceci jusqu'aux années 80 et l'arrivée du varroa. Car il faut le dire et le répéter, rien n'est pareil depuis ! L'apiculture d'avant, celle de grand papa si vous préférez, où on ouvrait à peine les ruches et où le plus gros travail consistait à poser les hausses et à les retirer pleines, cette apiculture est morte.

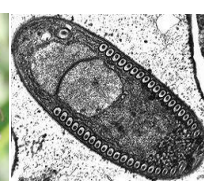
Définitivement. Le varroa a tout chamboulé. Certes je n'éluderai pas les autres changements, comme l'environnement appauvri et empoisonné autour de nos ruchers. Mais n'oublions nous pas un autre paramètre important ?



Notre société actuelle, pleine de (nos) contradictions, a su développer une mode de l'abeille sans précédent, mais tout en dérivant vers l'individualisme, le désintérêt pour le monde associatif. On croit tout savoir parce qu'on l'a vu sur internet. On achète une ruche comme on achète un salon de jardin. Puis on zappe vers autre chose. Allez sur les forums consacrés aux abeilles ce qui est dit et ce qui est fait. C'est la catastrophe !

C'est la catastrophe car nous nous retrouvons avec de multiples colonies partout disséminées, sans maîtrise, inconnues, non soignées, aux conséquences sanitaires évidemment explosives. Mais c'est doublement catastrophique, car tous ces « apiculteurs » du dimanche (mais pas seulement eux, malheureusement !) boudent les organisations apicoles, croyant que leur ruche Warré s'intègre dans la nature tout comme la haie de thuyas qu'ils ont planté au fond de leur jardin, et qu'il ne faut surtout pas ouvrir et introduire d'affreux médicaments dans leur pauvre ruche déjà loqueuse et en souffrance. Mais non, au pire, ce sera de la faute de l'environnement qui est pollué ! Vous ne me croyez pas ? Je vous le dit, allez voir les forums sur internet...

Ainsi, si on regarde la réalité de l'apiculture autour de nous, nous avons aujourd'hui environ la moitié des ruches déclarées qui appartiennent à des professionnels, l'autre moitié aux « amateurs » et pluriactifs. Puis un nombre incertain mais important et croissant de ruches « sous-marines ».



Pourquoi je vous raconte tout ça ?

C'est parce qu'après avoir tout désorganisé, mis à bas toute la structure sanitaire apicole jusque sur le terrain, nos dirigeants successifs, pressés par des lobbys dont les buts ne sont pas philanthropiques, mettent des bâtons dans les roues d'une reprise en main de l'apiculture par les vrais acteurs et spécialistes de terrain, dénigrant les structures représentatives à tous les niveaux pour orienter en force la filière apicole vers une « professionnalisation » soit disant inéluctable.

Derrière tous ces enjeux qui parfois nous dépassent, quelle est la réalité, celle auquel nous faisons concrètement face ?

La réalité, c'est que nous sommes face à de multiples dangers sanitaires dont le varroa d'hier a été le premier signe, mais dont l'aethina tumida d'aujourd'hui ou le tropilaelaps de demain ne sont plus une improbable science-fiction mais bien une catastrophe probable. Or la casse organisée nous place dans une situation où il est absolument impossible de gérer une crise sanitaire.

La réalité, celle du terrain, ne se résume pas à quelques gros professionnels de mille ruches et plus, mais à de nombreuses exploitations, souvent familiales, qui vivent plus ou moins bien des produits de la ruche, de pluriactifs aussi, qu'il ne faut pas oublier, puis de ces amateurs au sens noble du terme, parfois très éclairés, pour lesquels bien souvent les revenus du rucher ajoutent un peu de beurre dans les épinards d'une pension modeste.

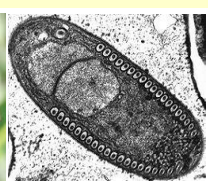
La réalité, c'est que notre pays consomme plus de miel qu'il n'en produit. Qu'au lieu de chercher la division, face à ce vers quoi on veut nous faire aller, nous ferions mieux de nous serrer les coudes pour défendre cette apiculture diversifiée de passionnés qui soutient non seulement le

réseau économique et social, mais qui en plus, ne l'oublions pas, participe à la pollinisation de nos territoires.

Cette réalité de l'apiculture d'aujourd'hui est encore (mais pour combien de temps ?) une chance. Voulons-nous la défendre, ou voulons-nous continuer à ne regarder que nos petits intérêts égoïstes et illusoire ? A qui profite la division ? Et à qui profite le repli sur soi ? Ne devrions-nous pas plutôt nous allier pour défendre l'abeille, l'abeille d'abord, en englobant équitablement toutes les ruches face aux dangers sanitaires, sans a priori ni discrimination ? Car ce n'est qu'en tenant compte, ensemble, des réalités du terrain et de l'intérêt commun qu'on pourra parler fort et défendre une apiculture organisée et structurée qui laisse la place à tous les éleveurs dignes de ce nom, même d'une ruche. Qu'on pourra développer les conditions de maîtrise sanitaire qui préservent notre bien commun, les abeilles. Bien commun qui pour certain est un objet de passion et une source de plaisirs incontestable, mais dont d'autres aussi, ne l'oublions pas, car ce n'est pas rien, tirent plus prosaïquement leurs revenus.

Nous avons devant nous le risque sournois mais bien réel de la disparition programmée de cette apiculture diverse et multiple, ainsi que celui d'être en mesure de faire face aux dangers sanitaires. Les deux sont intimement liés. C'est pour cela qu'il faut impérativement se mobiliser, convaincre, s'unir, se faire entendre et se battre. Du moins essayer...

Luc Gouverneur



Les insectes piqueurs en France

Article repris à partir du site de l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement)
(Images GOOGLE)

Il existe environ 35 000 espèces d'insectes en France. Certains mordent, sans injecter de venin. Ces morsures ne vont que très rarement jusqu'au sang et ne provoquent pas de démangeaison.

En Europe, les insectes « piquent » pour prélever du sang ou se défendre :

Ceux qui prélèvent du sang le font grâce à leur bouche transformée en aiguillon, soit pour que leurs œufs arrivent à maturité grâce aux protéines de notre sang (ce sont les taons, moustiques, etc.), soit pour se nourrir (hématophages = mangeurs de sang).

Ceux qui se défendent le font au moyen d'un aiguillon situé à l'arrière du corps, cela ne concerne que les Hyménoptères (abeilles, guêpes et fourmis).

Dans les 2 cas, ce sont principalement les femelles qui piquent. En effet, dans un cas, c'est pour la fabrication des œufs et, dans l'autre, l'aiguillon est une transformation de la tarière de ponte qui a eu lieu au cours de l'évolution (des millions d'années).

Mais il y a également des insectes qui peuvent se défendre au moyen de leur bouche pointue qui sert à injecter une substance qui dissout l'intérieur des proies avant de l'aspirer. C'est le cas des punaises prédatrices ou des larves de dytiques (aquatiques), par exemple.

Voici une liste presque exhaustive des insectes susceptibles de nous piquer en Europe :

Insectes ne piquant que lorsqu'ils sont saisis :

Punaises aquatiques (notonecte, nêpe, ranâtre, naucore et gerris).

Elles sont prédatrices et peuvent piquer avec leur rostre (bouche pointue) si elles sont saisies. Cela fait un peu l'effet d'une piqûre de guêpe, mais la douleur disparaît plus rapidement.

Noctonecte



Nêpe



Les réduves. Punaises terrestres prédatrices. Le réduve masqué peut parfois s'égarer dans les habitations et nous piquer dans notre sommeil, mais c'est rare et tant mieux car la piqûre est assez douloureuse...

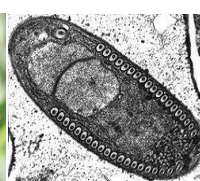


Réduve

La Punaise des peupliers



Larves de dytiques. Les dytiques sont des coléoptères aquatiques dont les larves sont de redoutables prédatrices. Les plus grosses espèces se défendent avec leurs mandibules qui injectent un dissolvant !



Insectes piquant pour se nourrir de sang

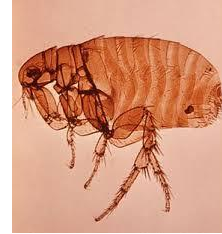
La Punaise des lits. Elle est devenue de plus en plus rare dans nos habitations modernes.



Poux & morpions.



La puce. 3 espèces. La puce de l'homme est très rare aujourd'hui dans nos habitations. On est plutôt mordu par les espèces des chiens et des chats qui ne peuvent survivre longtemps sans leurs hôtes préférés...



Insectes piquant pour le développement de leurs œufs et/ou pour se nourrir - Mouches et moustiques (Diptères) :

Moustiques. Leurs larves sont aquatiques.



Taons. Famille des Tabanidés. 2 ou 3 espèces nous embêtent et certaines ont des larves aquatiques.



La Mouche des étables



Moucheron

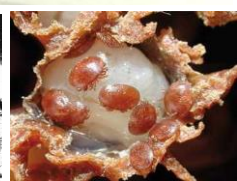
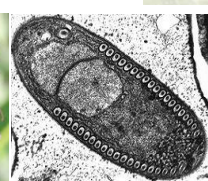


Insectes piquant pour se défendre - Abeilles guêpes et fourmis Hyménoptères)

L'Abeille domestique (*Apis mellifera*). Vivant en société, c'est l'abeille qui est la plus susceptible d'attaquer pour défendre sa colonie. Elle meurt souvent après avoir piqué car le dard reste dans notre peau et arrache la glande à venin située dans le corps.



Bourdons. Ces abeilles sociales ne sont absolument pas agressives, mais les femelles ont toutes un dard. Cela n'empêche pas de pouvoir prendre un bourdon délicatement dans les mains...



Abeilles solitaires. Bien plus nombreuses que les espèces sociales, ces abeilles ne sont pas du tout agressives et leur dard est généralement trop petit pour transpercer notre peau.



Guêpes sociales. Deux espèces seulement (*Vespula germanica* et *Vespula vulgaris*) viennent parfois rendre nos piquets désagréables et nous piquer si elles se sentent agressées.

Les Frelons (*Vespa crabro* et *Vespa velutina*). Ce sont également des guêpes sociales. Ils peuvent être agressifs lorsqu'on se trouve à moins de 5 mètres du nid.



Polistes. Ce sont également des guêpes sociales qui forment de petits nids ouverts et accrochés aux plantes basses ou sur des piquets. Elles ne viennent jamais nous ennuyer, mais peuvent piquer si l'on importune leur nid.



Guêpes solitaires. Elles sont plus nombreuses en espèces que les abeilles solitaires et certaines peuvent piquer plus facilement que les abeilles si on les saisit. Cependant, parmi les guêpes solitaires, il faut signaler une minuscule espèce (moins de 2 mm) :



le Scléroderme domestique qui parasite les larves d'insectes mangeurs de bois. Ses piqûres sont désagréables et il devient de plus en plus fréquent dans le nord où il rentre dans les habitations au travers du bois de chauffage notamment...



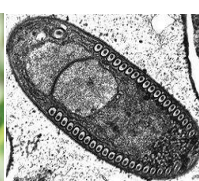
Fourmis. Les femelles et les ouvrières de certaines espèces de la famille des Myrmicidés ont conservé un aiguillon. Certaines fourmis mordent et d'autres piquent. Vérifiez le sol avant de faire une sieste !

Insectes piquant par hasard...

Thrips ou « bêtes d'orage ». Ces minuscules insectes (1 à 2,5 mm) piquent les fleurs ou attaquent des petits animaux avec leur bouche pointue et injectent de la salive pour dissoudre le contenu cellulaire afin de l'aspirer pour se nourrir. Parfois, lorsqu'ils essaiment ou migrent, ils sont très nombreux et peuvent rentrer dans les maisons, les jardins et se poser sur nous. Dans ce cas, ils nous « mordent » près des yeux, des narines ou sur notre sueur, sans doute pour chercher à s'hydrater. Ces morsures qui nous « picotent » sont parfois désagréables et nombreuses !



Nicolas Thorin



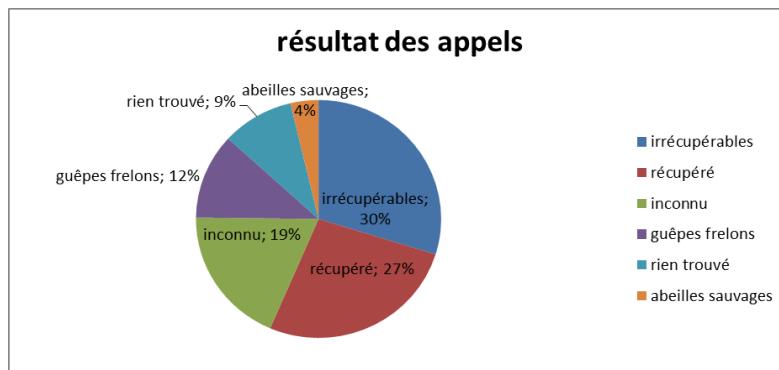
Analyse de la campagne d'essaimage 2015.

La campagne d'essaimage 2015 de l'ASAD44 s'est déroulée une nouvelle fois sans trop de difficultés, grâce au travail de son organisateur, mais aussi de tous les bénévoles qui ont pris en charge la tâche de permanent téléphonique, ainsi qu'également à tous ceux (et celles) qui se sont déplacés, parfois pour rien. Qu'ils en soient remerciés, sans oublier les équipes d'intervention pour la destruction des nids de frelons asiatiques, même si ce n'est pas l'objet de cet article.

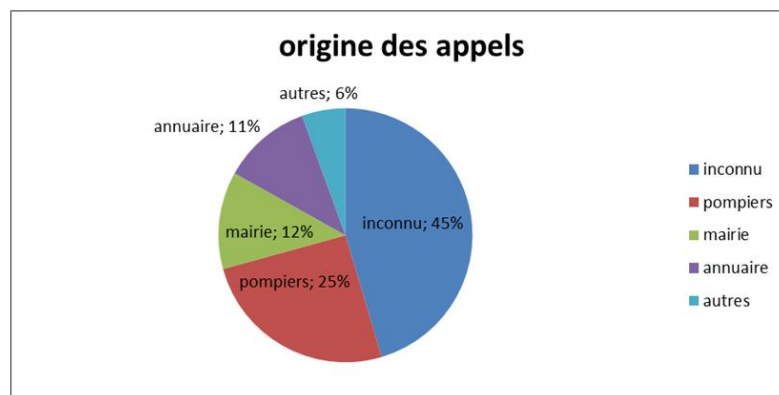
Une analyse, ça se fait avec des données, et je déplore une nouvelle fois le manque de rigueur de certains des permanents (mais pas tous), quant au suivi et au bon libellé des documents. Je sais que, dans le « coup de feu », ce n'est pas toujours si évident, mais un effort serait le bienvenu. Car lorsqu'on arrive à près de la moitié, dans certains cas, de réponses inconnues, la bonne compréhension du reste des chiffres reste aléatoire. Or nous avons besoin, justement, d'analyser et de comprendre pour pouvoir s'adapter et anticiper.

L'analyse des données exploitables montre une augmentation des appels (379 entre le 9 avril et le 1^{er} octobre, contre 297 entre le 8 mars et le 30 septembre). Ce qui est déjà une bonne chose. Sur ces 379 appels, 101 ont permis la récupération d'un essaim, soit 27%, mais avec 19% de résultats inconnus. En 2014, il y avait eu 82 essaims de récupérés, soit 28%, et 12% de résultats inconnus.

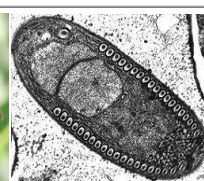
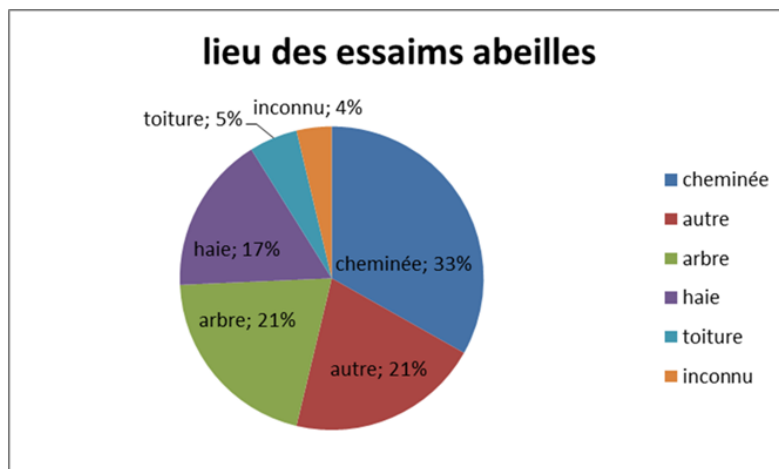
Ci-contre, le tableau des résultats de l'ensemble des appels dans l'ordre décroissant :



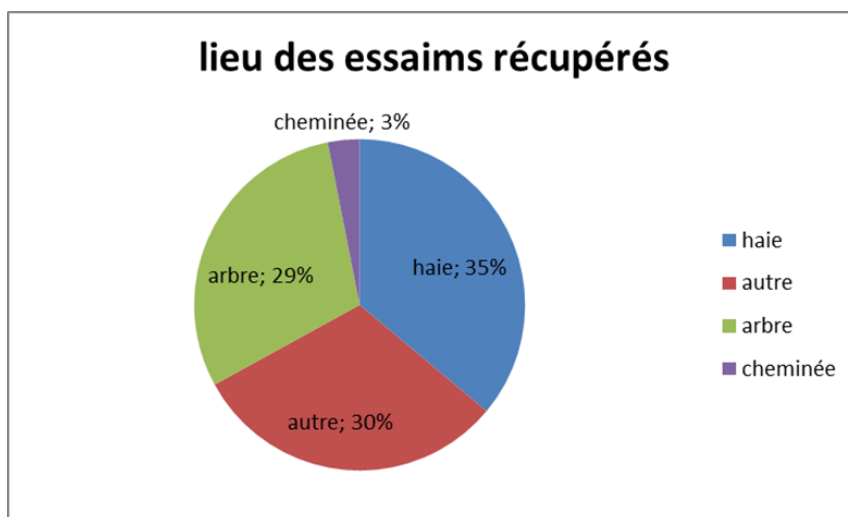
En ce qui concerne l'origine des appels, les pompiers sont comme l'an passé toujours en tête, devant les mairies. Mais la part d'inconnu (45% contre 25% en 2014) ne permet pas de bien comprendre la part de l'annuaire, par exemple, malgré son coût élevé. C'est dommage !



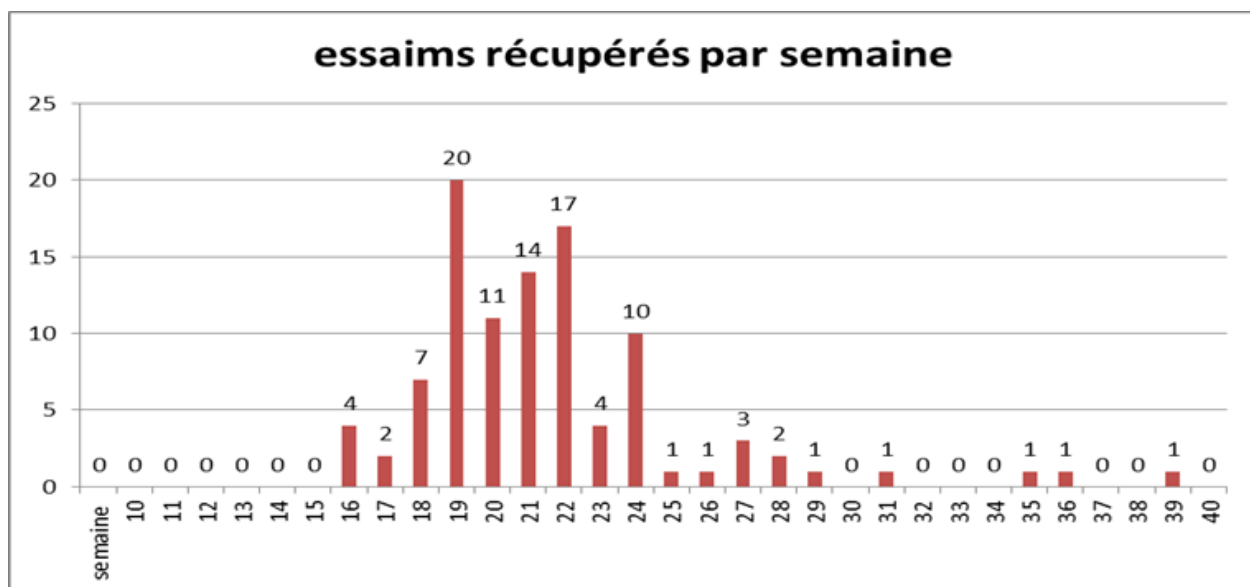
Si on se penche maintenant sur les lieux d'essaims d'abeilles clairement identifiés, l'ordre décroissant ci-dessous (cheminée, autre et arbre) s'est inversé par rapport à 2014. Un tiers des abeilles dans les cheminées ? Nous appellerions nous dans ce cas seulement en dernier recours ?...



Mais si ne regarde que les essaims récupérés, le résultat est plus équilibré que l'an passé, où presque un essaim sur deux avait été se poser dans un arbre. Le nombre d'essaims récupérés d'une cheminée reste faible mais stable.



Toujours concernant seulement les 101 essaims d'abeilles récupérés, la répartition par semaine reste à peu près la même, hormis les aléas de la météo. Notons, que comme l'an passé, les essaims se récupèrent jusqu'à fin septembre !



Enfin, la répartition géographique privilégie toujours les grandes communes, Nantes, Saint Nazaire, Saint Herblain... Ensuite, c'est plus compliqué à analyser, car il semblerait qu'il y a des zones dont nous n'avons que très peu d'appels, ou alors pour des cheminées... La faute aux abeilles ou à certains qui se garderaient leur territoire de chasse ?

Quoi qu'il en soit, et en fonction de tout cela, la campagne aura certainement fait des heureux et d'autres moins heureux. Comme chaque année ! Le casse-tête est pourtant de trouver des bénévoles pour se déplacer sur place et sans certitude. Certains sont toujours présents. Pour d'autres, c'est plus compliqué ...

Luc Gouverneur



Quelques nouvelles infos sur la lutte contre le Frelon asiatique :

Nous avons participé à une réunion relative au Frelon asiatique dans le 44 au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) le 25/11/2015. Le colonel DELAUNAY indique que les pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids de frelons asiatiques, sauf en cas de danger immédiat pour la population.

Les pompiers ont réalisé 4 interventions en 2015, reçu 40 fax des collectivités, 25 concernaient les frelons.

La FDGDON donne quelques informations sur la convention mis en œuvre sur le département, **93 communes ont accepté la convention proposée sur 221 sollicitées.**

Certaines réfléchissent encore, si elles acceptent, le nombre serait 104. Certaines avaient déjà des conventions ne pouvaient être dénoncées.

Le principe de convention est le suivant :

- 1 - Pour chaque commune, un référent formé par la FDGDON est nommé, très souvent, il s'agit d'un employé municipal, il est chargé de vérifier s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, sa hauteur et l'accessibilité.
- 2 - La FDGDON sélectionne 3 sociétés de désinsectisation pouvant intervenir pour détruire les nids sur la commune.
- 3 - Selon les communes, une participation variable au coût de destruction est prévue, très souvent 50%. Le coût restant étant à la charge du propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid.
- 4 - Les communes versent chacune, une provision à la FDGDON représentant l'équivalent de 50% de 10 nids d'un coût de destruction unitaire de 100,00 €. La somme versée à titre d'avance s'élève à 163 000,00 €
- 5 - La FDGDON règle directement à la société de désinsectisation la part prise en charge par la mairie. Ce système permet de contrôler s'il n'y a pas d'abus dans les prix demandés par les sociétés de désinsectisation.

Lorsqu'un particulier découvre un nid sur sa propriété, il est invité à prévenir la mairie de sa commune. Le référent intervient et rend compte de ce qu'il a constaté. Le particulier est invité à contacter la FDGDON, qui lui indique la société retenue en priorité. La société répond en indiquant prix et délai d'intervention. Si accord, la société réalise la destruction du nid et se fait régler par le particulier les 50% du coût.

La société se fait régler par la FDGDON le solde du coût de destruction du nid.

6 - 12 sociétés ont été référencées en 2015. Il en reste 10 actives actuellement.

La FDGDON n'est plus chargée de comptabiliser les nids dans le 44.

Le nombre de nids détruits actuellement en 2015 par les sociétés est de **1220.**

L'ASAD44 a indiqué qu'il fallait ajouter les **165** détruits en 2015. **(206, au 06/12/2015)**

Nous avons également appris que les apiculteurs professionnels commencent à s'inquiéter des attaques des frelons sur les ruches.

Projet d'organisation de lutte contre le frelon asiatique en 2016 par l'ASAD44

Contrats de partenariat : Des contrats de partenariat pour la destruction des nids de frelons ont été signés avec quelques communes. Nous envisageons de proposer ce contrat à d'autres communes.

Formation au certibiocide : Certaines zones du département ne disposent actuellement pas d'équipes de volontaires ASAD destructeurs de nid. Nous recherchons des bonnes volontés motivées pour une lutte contre le frelon. Une formation au certibiocide sera organisée pour ces adhérents, l'ASAD44 prenant en charge les frais de cette formation ainsi que l'assurance responsabilité civile obligatoire pour ce type d'activité. Une indemnisation pour le kilométrage effectué dans le cadre des destructions de nids est également prévue, ainsi que la fourniture du matériel (perches, trocarts et bouteille d'air comprimé) par équipe constituée.

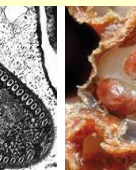
Les adhérents intéressés doivent s'adresser par courrier postal, e-mail ou téléphone au Président de l'ASAD44:

Yvon LE DANTEC 48 boulevard Meusnier de Querlon 44000 NANTES,

Tel : 02 40 40 45 22

e-mail : yvon.ledantec894@orange.fr

Claude DAVID



Association Sanitaire Apicole de Loire-Atlantique

APPEL de COTISATION année 2016

N° Apiculteur :
Nom, Prénom : Année de naissance :
Adresse :
Code postal / Commune :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Adresse électronique (écrire clairement !) :

Cotisation de base : 7.50 €
+ cotisation à la ruche 0.20 € X ruches €

Facultatif :

Abonnement à « La Santé de l'Abeille » : 17,50 €

Assurance : **Attention ! Ne cocher qu'une seule ligne (A, ou B1, ou B2...)**A- :

Responsabilité civile + protection juridique : 0,113 € par ruche = €

Barème B = 67.47 € maximum remboursé (41.79 € équipement + 25.68 € abeilles)

B1- : Idem A + incendie+ tempête et catastrophes naturelles : 0,627 € par ruche = €

B2- : Idem B1 + vol et détérioration des ruches : 0,808 € par ruche = €

B3- : Idem B2 + mortalité des abeilles imputable à un empoisonnement accidentel survenu à la suite de traitements chimiques des cultures voisines ou aux maladies suivantes : loque américaine ou européenne, acariose, nosérose, aspergillomycose, varroase (*) : 1.470 € par ruche = €

Barème C = 90.64 € maximum remboursé (56.90 € équipement + 33.74 € abeilles)

C1- : Idem A + incendie+ tempête et catastrophes naturelles : 0,840 € par ruche = €

C2- : Idem B1 + vol et détérioration des ruches : 1,090 € par ruche = €

C3- : Idem B2 + mortalité des abeilles imputable à un empoisonnement accidentel survenu à la suite de traitements chimiques des cultures voisines ou aux maladies suivantes : loque américaine ou européenne, acariose, nosérose, aspergillomycose, varroase (*) : 1.986 € par ruche = €

Total : €

Arrondir la somme à deux chiffres derrière la virgule, soit en centimes d'euros.
Chèque à établir au nom de l'ASAD44 et à envoyer avec ce document à :
Luc Gouverneur, trésorier de l'ASAD44, 2 rue Dugast-Matifeux, 44000 NANTES